

# Points d'information du DRMG et du CMDP

À l'intention des médecins,  
des dentistes et des pharmaciens

Coronavirus  
(COVID-19)

9 JUIN 2020

## Directives et messages importants pour les médecins, les dentistes et les pharmaciens

### 1- Protocole de réanimation simplifié, nouvelles orientations - MSSS

Nous vous invitons à prendre connaissance de la [lettre du MSSS \(29 mai 2020\)](#) et du [protocole de réanimation simplifié \(29 mai 2020\)](#) à l'intention des milieux de vie et de soins prenant en charge des usagers hors des hôpitaux. Ce dernier a été créé pour uniformiser la réanimation cardiorespiratoire dans le contexte pandémique dans tous les milieux de soins prenant en charge des usagers non pédiatriques hors des hôpitaux avec soins physiques aigus. Vous y trouverez les principes directeurs ainsi que les étapes à suivre en présence d'une personne qui fait un ACR.

### 2- Réanimation cardiorespiratoire – clientèle adulte et pédiatrique – code bleu et rose

Afin de suivre les recommandations de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS), le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a dû réviser le *protocole de réanimation cardiorespiratoire dans le contexte pandémique* s'appliquant dans tous les milieux hors hospitaliers prenant en charge des usagers, incluant, entre autres, les centres d'hébergement et de soins de longue durée, les cliniques médicales, les cliniques externes, les résidences privées pour aînés, les cliniques désignées d'évaluation, les unités de psychiatrie et les centres de réadaptation ou de convalescence. Nous savons que la COVID-19 se transmet principalement de façon communautaire au Québec. Par conséquent, nous vous informons que des précautions exceptionnelles doivent être prises lors de la gestion des codes bleus et roses au sein du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

Pour en savoir plus, [consultez la note de service et l'annexe 1 \(protocole\)](#).

### 3- Directives en regard de la venue des proches aidants et des accompagnateurs en centre hospitaliers (2 juin 2020)

En raison de l'évolution actuelle de la COVID-19 au Québec et de la récente autorisation à la venue des personnes proches aidantes en milieu d'hébergement, nous vous transmettons les directives du MSSS en regard de cette gestion en centres hospitaliers (CH). Les personnes proches aidantes qui sont autorisées en CH sont les personnes proches aidantes qui offriraient ou doivent offrir une aide ou un soutien significatif pour répondre à des besoins et contribuer à l'intégrité et au bien-être d'un proche. Bien que les visites soient suspendues, une personne proche aidante peut apporter du soutien à une personne hospitalisée, sous réserve du respect de conditions spécifiques.

Vous trouverez dans le document [Directives pour la venue des personnes proches aidantes en centres hospitaliers \(2 juin 2020\)](#) des directives générales ainsi que des directives spécifiques à la cancérologie, aux soins palliatifs en fin de vie et à l'imagerie médicale.

#### 4- Définition de cas de décès COVID-19 – Québec

Dans sa correspondance du 14 avril dernier, le MSSS a transmis des informations importantes sur les critères pour valider la détection et la saisie des décès de cas confirmé COVID-19. Dans une nouvelle correspondance du 25 mai 2020, le MSSS rappelle que la rigueur de la saisie des données est d'une première importance pour faire face à la pandémie de COVID-19 et demande votre collaboration afin de respecter la procédure.

Pour en savoir plus, consultez :

[Décès COVID-19-Défi de la concordance des données – MSSS \(14 avril 2020\)](#)

[Décès COVID-19-Concordance et suivi des données – Rappel MSSS \(25 mai 2020\)](#)

Vous trouverez dans le document suivant des critères pour valider la détection et la saisie des décès de cas confirmé COVID-19. Consultez : [Définition de cas de COVID-19 – Québec – \(8 avril 2020\)](#)

#### 5- Priorités de laboratoire TAAN COVID-19

L'institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) a reçu le mandat de baliser l'utilisation de ces tests selon les évidences scientifiques, les différentes stratégies de santé publique et les besoins de différents milieux de soins et d'hébergement. Dans l'attente des recommandations de l'INESSS, le MSSS dépose des orientations intérimaires pour baliser l'utilisation de ces tests.

Pour connaître les détails, consultez :

[Laboratoire TAAN COVID-19 – priorités – \(lettre MSSS, 4 juin 2020\)](#)

[Aide à la décision \(3 juin 2020\)](#)

[Description de la priorité TAAN COVID-19 \(1<sup>er</sup> juin 2020\)](#)

#### 6- Procédure pour récupérer les médicaments de soins palliatifs à domicile durant la période de COVID-19 –addenda

Depuis le 15 avril 2020, le département de pharmacie offre un service de garde régionale pour les soins palliatifs à domicile afin de soutenir les équipes en place et pour contrer la pénurie possible de médicaments injectables. Les numéros de téléphone pour le service de retour des médicaments de soins palliatifs non utilisés ont été modifiés. Nous vous prions d'en prendre note et de cesser d'utiliser les numéros émis précédemment.

Consultez la note de service : [Procédure pour récupérer les médicaments de soins palliatifs à domicile \(3 juin 2020\)](#)

#### 7- Modification de l'accès au service de prélèvements au CHU de Québec-Université Laval

En raison du contexte actuel de la COVID-19 et afin de diminuer la période d'attente des usagers sur place, veuillez prendre note qu'à compter du 15 juin 2020, les services de prélèvements du CHU de Québec-Université Laval (CHU) seront désormais offerts sur rendez-vous seulement. Pour connaître les numéros à composer afin d'obtenir un rendez-vous dans l'un des centres de prélèvements du CHU, consultez : [Service de prélèvements au CHU de Québec-Université Laval - Modification de l'accès \(4 juin 2020\)](#).

## 8- Reprise des activités de recherche

Alors que s’amorcent un assouplissement des mesures de confinement et une reprise progressive des activités cliniques du RSSS, un redémarrage graduel des activités de recherche peut également être considéré. Les décisions relatives au redémarrage et, le cas échéant, à l’ampleur de celui-ci, doivent être cohérentes entre la direction responsable de la recherche et le comité de direction de l’établissement. Elles doivent également prendre en compte certaines recommandations.

Pour en savoir plus, consultez : [Activités de recherche – reprise progressive – MSSS \(5 juin 2020\)](#)

## 9 – Tissus humains- baisse marquée des réserves

Héma-Québec et la Direction des soins infirmiers et de la santé physique du CIUSSS de la Capitale-Nationale souhaitent sensibiliser les soignants sur l’enjeu de la baisse marquée des réserves de tissus cutanés et des tissus oculaires.

Pour en savoir plus, consultez : [Tissus humains- baisse marquée des réserves](#)

## 10 - État de situation (Pandémie)

**Québec:** En date du 9 juin 2020, il y a 53 185 cas confirmés de COVID-19. De ce nombre, 961 personnes sont hospitalisées, dont 117 aux soins intensifs. Nous sommes dorénavant à 5 029 [décès](#). Plus de 19 361 personnes sont maintenant considérées comme rétablies. Pour en savoir plus, consultez : [INSPQ – Données Covid-19 au Québec](#).

**Capitale-Nationale:** En date du 9 juin 2020, il y a 1 715 cas confirmés dans la Capitale-Nationale (augmentation de 8 nouveaux cas positif). De ce nombre, 24 personnes hospitalisées, dont une personne aux soins intensifs. Jusqu’à maintenant, 146 décès ont été constatés dans la région. Plus de 1047 personnes sont maintenant considérées comme rétablies.

**Principaux sites en éclosion\* : À l’heure actuelle, il y a 11 principaux sites en éclosion sur notre territoire:**

	Site	Usagers	Employés	
1	Hôpital Jeffery Hale (tous secteurs confondus)	95	119	<i>* Ces données sont autorisées à des fins de diffusion publique par la Direction de la santé publique. À noter qu’elles peuvent être différentes de celles réservées au personnel clinique et diffusées en lien avec des situations endémiques. De plus, comme la situation évolue rapidement, il peut y avoir un écart entre les données constatées sur le terrain et les données officielles.</i> Pour en savoir plus, consultez: <a href="#">État de situation des cas confirmés par CHSLD au Québec</a>
2	CHSLD Maison Paul-Triquet	33	42	
3	CHSLD Le Faubourg	29	27	
4	CHSLD Saint-Jean-Eudes (privé conventionné)	12	11	
5	CHSLD Hôpital général de Québec	87	62	
6	RPA Clairière du Boisé	10	6	
7	RPA Les jardins d’Évangéline	60	74	
8	RPA Manoir et Cours de l’Atrium	39	18	
9	RPA Havre Trait Carré	13	22	
10	CHSLD Notre-Dame-de-Lourdes (Nouveau)	4	5	
11	CHSLD Jardins du Haut St-Laurent (Privé non conventionné)	58	74	